

BIEN VIEILLIR À PLAN-LES-OUATES

LE REGARD DES AÎNÉS
DE LA COMMUNE



Commune de
Plan-les-Ouates



SOMMAIRE

● Le mot du magistrat	3
● Politique des aînés de la Commune (PAC)	4
● Introduction à l'enquête	10
● Résultats de l'enquête	
1 mobilité et accessibilité physique	12
2 reconnaissance sociale et participation citoyenne	14
3 accès à l'information et aux prestations	16
4 lutte contre l'isolement social	18
5 promotion de la santé et prévention	20
6 proches aidants	22
7 habitat adapté	24
● Conclusion	26
● Remerciements	27

LE MOT DU MAGISTRAT

UNE COMMUNE À L'ÉCOUTE DE SES ÂÎNÉS !

La commune de Plan-les-Ouates a lancé l'an dernier une vaste enquête sur les besoins des personnes âgées de 75 ans et plus. Cette enquête repose sur la volonté du Conseil administratif de renforcer le bien-être social et l'intégration des aînés sur la commune en prenant en compte l'avis des principaux concernés, avec un regard plus attentif porté sur les aînés les plus vulnérables et/ou fragilisés.

Avec un exceptionnel taux de participation de 63%, les résultats de l'enquête correspondent à une véritable réalité de la majorité de nos aînés.

Elle a mis en évidence plusieurs axes qui ont été présentés lors d'une séance publique organisée en avril 2022 à l'Espace Vélodrome et à laquelle plus de 150 aînés ont participé. Cette publication reprend les éléments clés de cette rencontre en présentant les conclusions et recommandations.

Cette brochure est aussi l'occasion de faire connaître à la population la politique publique à destination des aînés : **le Plan d'action communal** réalisé sous la houlette du Service de l'action sociale et de la jeunesse (SASJ) et de son magistrat délégué.

Même si Plan-les-Ouates est une commune jeune au vu de sa démographie, le processus de vieillissement de la population demeure une réalité incontournable. Il est ainsi de notre devoir de l'analyser et de l'anticiper afin de garantir la qualité de vie de nos aînés, qui est au cœur des préoccupations communales.

C'est bien là l'enjeu de cette étude.

Xavier Magnin

Conseiller administratif

POLITIQUE DES ÂÎNÉS DE LA COMMUNE (PAC)

Une Commune engagée pour ses aînés !

L'élaboration d'une Politique des aînés communale repose sur la volonté du Conseil administratif de renforcer la prise en compte et l'intégration des aînés sur la commune de Plan-les-Ouates. Ceci dans le but de veiller à une bonne cohésion sociale et de lutter contre l'isolement social.

Ce renforcement passe par le développement de thématiques telles que la mobilité, la reconnaissance sociale, l'accès à l'information, la lutte contre l'isolement, la promotion de la santé et l'habitat adapté.

Les proches aidants, par le soutien qu'ils apportent aux aînés, sont de fait intégrés dans cette politique communale des aînés.

Un regard plus attentif sera porté sur les aînés les plus vulnérables et/ou fragilisés, notamment les 80 ans et plus.

1 MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ PHYSIQUE

Prendre en compte les difficultés de mobilité des aînés lors des aménagements communaux.

- Proposer** des alternatives de transport pour les aînés à mobilité réduite dans le périmètre communal.
- Intégrer** les besoins des aînés dans la réflexion pour les nouveaux quartiers.
- Aménager** les espace publics pour favoriser la sécurité des aînés.

2 RECONNAISSANCE SOCIALE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Faciliter l'intégration des personnes âgées et prévenir les discriminations.

- Promouvoir** la participation des aînés à la vie communale.
- Sensibiliser** la population à la réalité de vie des aînés et lutter contre les stéréotypes liés à l'âge.
- Valoriser** les compétences des aînés et leur apport à la société.
- Soutenir** le milieu associatif actif auprès des aînés.

3 ACCÈS À L'INFORMATION ET AUX PRESTATIONS

Garantir que les aînés disposent de toutes les informations et aient accès aux prestations.

Développer des supports de communication favorables aux aînés.

Diffuser l'information en prenant en compte les spécificités des aînés (fracture numérique, problèmes de vue, etc.) et veiller à ce que l'information parvienne aux aînés les plus vulnérables.

Sensibiliser le personnel communal pour lui permettre de répondre au mieux aux demandes et garantir un accès facilité à l'accompagnement social.

Collaborer avec les différentes instances cantonales, intercommunales et associatives.



4 LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL

Prévenir la dégradation de certaines situations sociales et préserver l'autonomie des personnes âgées.

Assurer une veille sociale afin de détecter les personnes en situation d'isolement.

Sensibiliser les habitants à cette problématique afin de les encourager à agir.

Soutenir de manière accrue les aînés les plus fragilisés en leur offrant un accompagnement social personnalisé et adapté à leur vulnérabilité.

Développer des actions promouvant les liens sociaux pour ce public notamment en mobilisant des bénévoles.

5 PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION

Préserver la santé des aînés pour renforcer et pérenniser leur autonomie.

Proposer des prestations favorisant le maintien d'une bonne forme physique et mentale.

Sensibiliser les aînés aux risques liés à l'âge et à l'importance de préserver leur santé.

Veiller à proposer des actions de promotion de la santé et prévention adaptées aux aînés les plus fragiles.

Soutenir les associations actives dans la promotion de la santé des aînés.



6 PROCHES AIDANTS

Soutenir les proches aidants et valoriser leur contribution à la société.

- Fournir** une information sociale globale et ciblée pour ce public.
- Relever** les besoins et attentes des proches aidants.
- Développer** les collaborations avec les instances cantonales, intercommunales et associatives.

7 HABITAT ADAPTÉ

Assurer l'accès à un logement répondant aux besoins spécifiques des personnes âgées.

- Soutenir** et accompagner les aînés dans leurs démarches ayant trait au logement afin de répondre aux besoins spécifiques de cette population.
- Intégrer** systématiquement le public des aînés dans les réflexions et projets en lien avec les nouveaux quartiers.
- Développer** une offre de logements qui répond aux besoins des actuels et futurs aînés de la commune (logements communaux, Immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA), Établissement médicaux-sociaux (EMS), structures alternatives, etc.).

INTRODUCTION À L'ENQUÊTE

Cette enquête a été menée par le bureau Serdaly&Ankers entre les mois de septembre et octobre 2021.

Sur les 643 questionnaires envoyés à toutes les personnes âgées de 75 ans et plus, 408 ont été retournés à la Commune.

Dans la présente brochure, la présentation des résultats s'articule autour des 7 axes d'intervention de la politique des aînés communale (PAC). Cela permet de bénéficier du regard et des attentes des aînés à travers une large variété des composantes de leur vie quotidienne.

PETIT GUIDE D'AIDE À LA LECTURE DES RÉSULTATS

- **Les aînés et les répondants sont aussi des aînées et des répondantes!**

Dans la présente brochure, les termes employés pour désigner des personnes sont à prendre au sens générique: ils ont à la fois valeur de féminin et de masculin.

- **Des répondants qui reflètent la population des aînés**

De manière générale, le haut taux de participation et la similitude entre les caractéristiques d'âge, de genre et de lieu d'habitation des répondants et celles de la population générale assurent la fiabilité et la représentativité des résultats obtenus.

Néanmoins, compte tenu des difficultés d'identification des populations les plus isolées et des faibles données à disposition les concernant, il se peut qu'elles soient sous-représentées parmi les répondants.

- **Il n'y a pas de bons ou de mauvais chiffres**

Les résultats visent à appréhender et comprendre une situation donnée et non à vérifier l'atteinte d'objectifs préalablement définis. Seul le taux de satisfaction peut être évalué positivement ou négativement: on considère généralement qu'un taux de satisfaction est bon dès qu'il atteint 80%.

BREF PORTRAIT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES +75 ANS DE PLAN-LES-OUATES

Combien sont-ils ?

Avec 736 habitants de plus de 75 ans, soit 6,9% de sa population totale, Plan-les-Ouates est une commune relativement jeune en comparaison cantonale. Malgré cela, il s'agit de la tranche d'âge qui a connu la plus forte augmentation durant les dix dernières années dans la commune.

Où habitent-ils ?

A eux seuls, les quartiers de PLO-Village et Les Voirets hébergent la moitié des Plan-les-Ouatiens de 75 ans et plus.

Une majorité de femmes

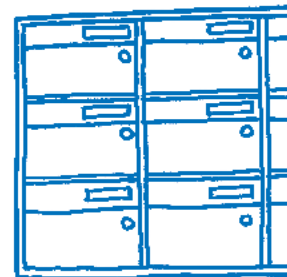
À Plan-les-Ouates, on retrouve plus de femmes (57%) que d'hommes (43%) chez les personnes âgées de plus de 75 ans.

D'où viennent-ils ?

La part des résidents étrangers de plus de 75 ans est bien inférieure à Plan-les-Ouates (15%) que dans le Canton (24%). Les non-Confédérés viennent presque exclusivement d'autres pays européens.

Quelle est leur situation financière ?

Seuls 6% des habitants de plus de 65 ans bénéficient de prestations complémentaires, ce qui est peu en comparaison cantonale (15% des ménages). Néanmoins, le seul taux de recours à l'aide sociale ne rend pas correctement compte de la situation financière d'une population: les personnes qui sont propriétaires de leur logement (70% des répondants) n'y ont qu'un accès limité et nombre de bénéficiaires potentiels n'en font pas la demande.



1 MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ PHYSIQUE

Pouvoir rester mobile et disposer d'infrastructures et d'espaces publics adaptés sont la clé du maintien de l'autonomie des aînés. Quel regard portent-ils sur l'environnement communal ? Quels défis se posent à la Commune ?

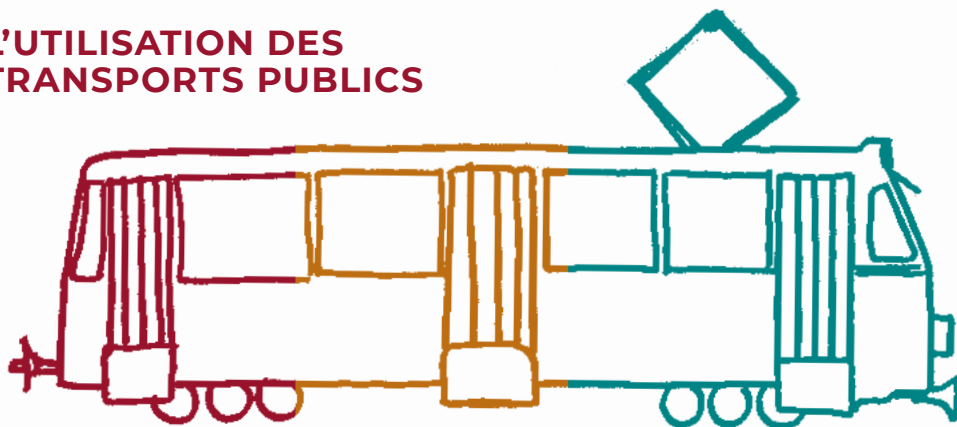
Plus de sécurité pour les piétons et plus de proximité pour améliorer la vie dans la commune

En moyenne, **80%** des aînés qui se sont exprimés se disent satisfaits de l'aménagement et des infrastructures communales.

Pour autant, les déplacements quotidiens peuvent parfois être source de difficultés pour certains. D'une part, les commerces, notamment alimentaires, et les services sont parfois perçus comme trop éloignés de leur domicile. D'autre part, certains piétons ont un sentiment d'insécurité en raison de la cohabitation avec les usagers de deux-roues non motorisés à certains endroits, de trottoirs et passages piétons pas toujours adaptés aux situations de mobilité réduite et d'une signalisation parfois insuffisante des lieux à risque de chute.

Une offre de transports publics appréciée mais pas toujours utilisée

L'UTILISATION DES TRANSPORTS PUBLICS



30%

prennent plusieurs fois par mois les transports publics.

31%

prennent une fois par mois ou moins les transports publics.

39%

ne prennent jamais les transports publics.

En moyenne, 80% des aînés ayant répondu sont satisfaits de l'offre de transports publics.

Et pourtant... un gros tiers des répondants n'utilisent jamais les transports publics et un autre tiers les utilisent rarement. Dit autrement, seul un petit dernier tiers des répondants les utilisent régulièrement.

Où et comment trouver les bonnes informations ? Combien de temps vais-je devoir attendre ma correspondance ? C'est à ces questions que les aînés interrogés semblent encore trop souvent peiner à trouver réponse lorsqu'il s'agit des transports en commun.

2 RECONNAISSANCE SOCIALE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Les aînés de Plan-les Ouates sont-ils plutôt casaniers ou adeptes de sorties ? Comment participent-ils à la vie sociale et citoyenne ? Autant de questions que la Commune a souhaité investiguer afin de mieux répondre aux besoins de ses aînés à l'avenir.

Culture, tissu associatif et loisirs : des piliers importants du bien vieillir à Plan-les-Ouates

48% des aînés fréquentent des lieux culturels.

La culture est une occupation qui semble à la fois importante mais peu fréquente : seuls 14% des aînés fréquentent un lieu culturel au moins une fois par mois.

41% des aînés participent régulièrement à des activités et loisirs dédiés aux aînés dans la commune.

Les résultats montrent que les personnes qui vivent seules ont davantage tendance à participer à ces activités que les autres.

34% des aînés font partie d'une association.

Le tissu associatif offre des possibilités variées d'engagement pour les aînés qui peuvent participer aux activités proposées, être membres d'un organe ou encore être bénévoles. Près des trois quarts des aînés qui fréquentent une association le font en tant que participants.

Zoom sur les activités et loisirs pour les aînés à Plan-les-Ouates

LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS ET LOISIRS DÉDIÉS AUX AÎNÉS À PLAN-LES-OUATES

41%

**y participent
régulièrement**



58%

**n'y participent pas
régulièrement**



Les 1% restants correspondent aux participants à l'enquête qui n'ont pas répondu à cette question.

Une offre communale plébiscitée

Parmi les activités et loisirs rencontrant le plus de succès, on trouve la gym au parc, la sortie des aînés et l'atelier d'alimentation qui sont organisés par la Commune. Le Noël des aînés est également un rendez-vous apprécié. Malheureusement, l'événement n'a pas pu se tenir lors de la première année de crise pandémique, ce que nombre de répondants ont regretté.

Le droit de participer... ou non

Bien que l'offre d'activités et loisirs disponible sur la commune semble riche et largement sollicitée, une majorité de répondants n'en font pas régulièrement usage. Mais alors.. pourquoi ? La plupart n'en ressentent ni l'envie, ni le besoin. Certains participent déjà à d'autres activités ou loisirs, ou préfèrent simplement les activités solitaires. Toutefois, une minorité d'entre eux évoquent des obstacles en lien avec leur état de santé, leur mobilité, la disponibilité des informations ou les horaires proposés.

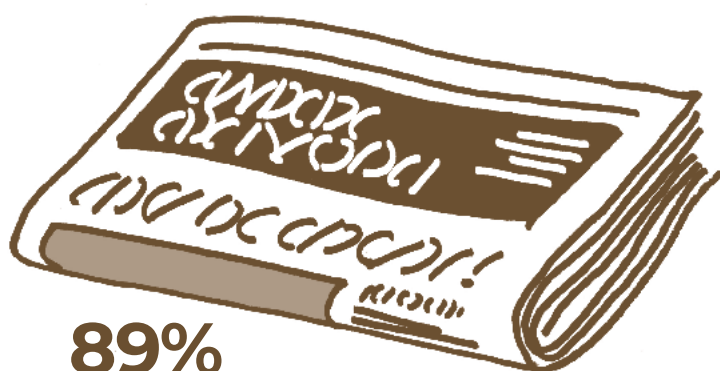
3 ACCÈS À L'INFORMATION ET AUX PRESTATIONS

Savoir comment s'informent les aînés permet à la Commune de garantir l'accès aux informations sur les services et prestations utiles, en communiquant à travers les bons canaux et les bons supports.

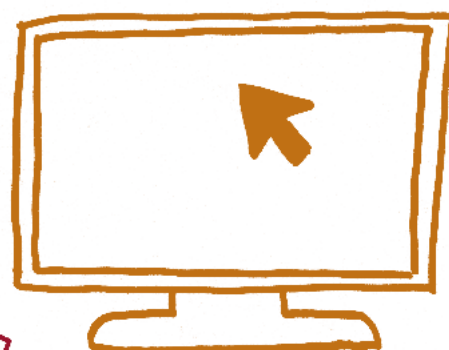
Journaux communaux ou locaux, tout ménage : le papier est le vecteur d'information privilégié

LES MOYENS UTILISÉS POUR S'INFORMER SUR LA COMMUNE ET SES SERVICES

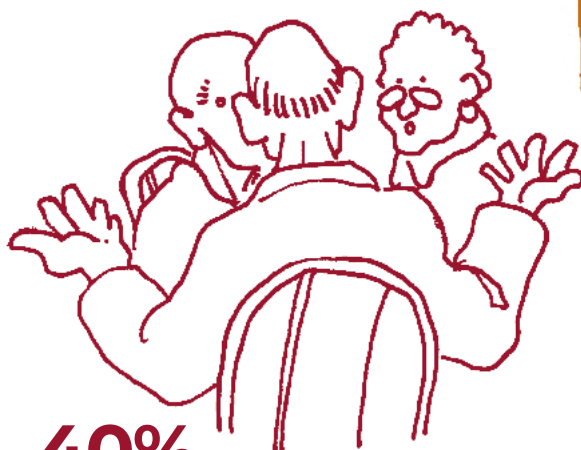
Les participants à l'enquête avaient la possibilité de choisir plusieurs moyens d'information.



89%
Journaux



24%
En ligne



40%
Bouche-à-oreille
ou intermédiaires

Sur 10 répondants, 9 s'informent sur la Commune et ses services grâce aux journaux.

Le journal Plan-les-infos, édité par l'Association des intérêts de Plan-les-Ouates (aiplo), ainsi que le magazine Ouverture, édité par la Commune, sont les médias les plus fréquemment cités et sont consultés par une très large majorité de répondants.

Sur 10 répondants, 4 prennent connaissance des informations relatives à la Commune par le bouche-à-oreille ou par l'intermédiaire de l'administration communale ou du Club des Blés d'Or.

Sur 10 répondants, seuls 2 à 3 s'informent sur le site internet de la Commune ou via sa newsletter.

Sans surprise, l'attrait pour l'information en ligne est plus prononcé dans les tranches d'âges les moins âgées.

4 LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL

Pour prévenir et lutter efficacement contre l'isolement social des aînés, il faut d'abord pouvoir détecter les personnes concernées. C'est pourquoi la Commune a souhaité mieux connaître l'environnement social et l'entourage de ses aînés.

Seuls ou en couple : comment vivent les aînés ?

61% des répondants vivent en couple.

29% des répondants vivent seuls.

Plus on vieillit, plus la probabilité de vivre seul augmente : à partir de 89 ans, la part de répondants qui vivent seuls devient majoritaire.

8% des répondants vivent avec d'autres membres de leur famille.

Vivre seul ne veut pas dire être isolé

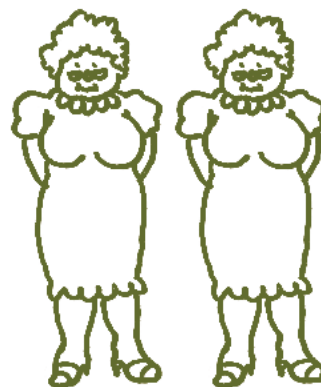
L'ENTOURAGE DES PERSONNES QUI VIVENT SEULES

Sur 10 répondants vivant seuls, 8 ont de la famille à proximité et avec laquelle ils entretiennent des liens réguliers.

Cette proportion correspond à la moyenne de l'ensemble des répondants, ce qui signifie que l'entourage familial joue un rôle important pour les aînés, qu'ils vivent seuls ou non.

Sur 10 répondants vivant seuls, 8 disent avoir des relations positives avec leur voisinage.

Cette proportion est très légèrement inférieure à la moyenne de l'ensemble des répondants, mais demeure élevée et constitue un signal positif quant à l'environnement et aux liens sociaux des aînés.

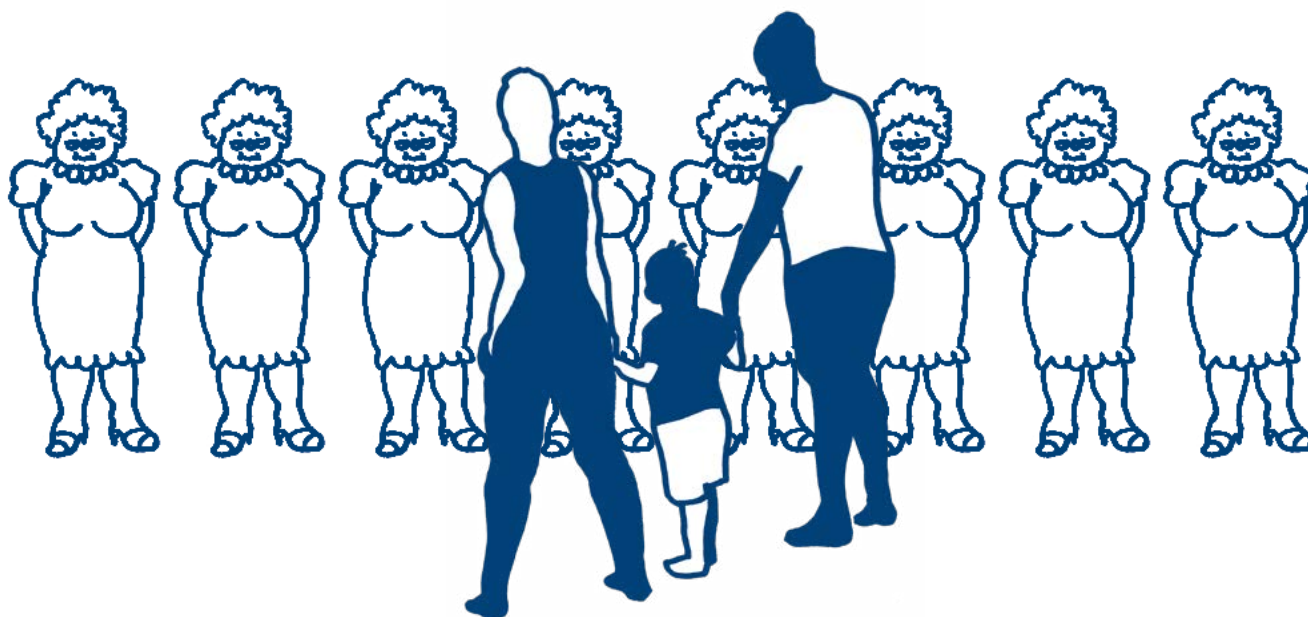


L'isolement : un risque à ne pas négliger

Sur l'ensemble des 408 répondants, 25 personnes vivent seules et n'ont pas de famille à proximité ou avec laquelle elles entretiennent des contacts réguliers.

Si l'on ne garde que les répondants qui vivent seuls, n'ont pas de famille à proximité ou n'ont pas de contact régulier avec leur famille et qui ne participent ni à une activité ou un loisir, ni à une association, ni ne fréquentent régulièrement un lieu culturel, on ne compte plus que 8 personnes qui pourraient être considérées comme potentiellement très isolées. Mais cette proportion pourrait être plus élevée chez les personnes n'ayant pas répondu à l'enquête.

Au vu de la vulnérabilité potentielle de ces personnes, mais aussi de la difficulté à les identifier et les atteindre, les défis et les responsabilités de la Commune comme de la collectivité à l'avenir sont ici importants.



5 PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION

En vieillissant, faire son ménage ou ses courses, se rendre à un rendez-vous ou encore gérer son administration de manière autonome peut s'avérer difficile. Dans certains cas, cela peut même mettre en péril le projet de maintien à domicile. Consciente de cela, la Commune a souhaité connaître les besoins de ses aînés en matière d'accompagnement et comprendre comment ils sont couverts pour identifier les éventuels manques.

Un recours à l'aide professionnelle peu important...

INTERVENTION D'UNE AIDE PROFESSIONNELLE POUR LES TÂCHES QUOTIDIENNES

Les 2% restants correspondent aux participants à l'enquête qui n'ont pas répondu à cette question

71%
ne bénéficient pas d'aide professionnelle pour des tâches quotidiennes

27%
bénéficient d'une aide professionnelle pour des tâches quotidiennes



Seuls 27% des répondants déclarent faire appel à une aide professionnelle pour réaliser des tâches quotidiennes.

Néanmoins, on observe une augmentation continue du recours à l'aide professionnelle avec l'âge : si 10% des aînés y ont recours entre 75 et 79 ans, cette proportion monte à 80% chez les 95-100 ans.

Le ménage est de loin le premier motif de recours à l'aide professionnelle : cela concerne les trois quarts des situations. On retrouve ensuite les soins infirmiers à domicile (un tiers des situations), puis la distribution de repas à domicile (un quart des situations). L'aide au transport, l'aide administrative ainsi que les simples visites de convivialité sont plus rarement sollicitées.

... qui s'explique par un faible niveau de besoins en la matière

Les répondants qui ne sollicitent pas d'aide professionnelle sont-ils parfaitement autonomes ? Ou est-ce que ce non-recours s'explique par des obstacles tels qu'un niveau d'information insuffisant, des difficultés financières ou encore administratives ? Le prochain chapitre sur le rôle des proches aidants fournit des pistes de réponses à la première question. En revanche, concernant le non-recours, notre enquête révèle que, dans 9 cas sur 10, les répondants déclarent tout simplement ne pas avoir besoin d'aide professionnelle.

6 PROCHES AIDANTS

Dans le chapitre précédent, nous apprenions que près des trois quarts des répondants ne recourent à aucune aide professionnelle pour les accompagner dans leur vie quotidienne. Qu'en est-il d'autres formes de soutien plus informelles comme celle des proches aidants ?

**Famille, conjoints, voisins et amis :
des proches qui apportent une aide au quotidien**

46% de l'ensemble des répondants déclarent recevoir de l'aide de la part de leurs proches pour les courses, l'entretien du logement, d'autres tâches quotidiennes ou pour leurs déplacements. Ces proches sont surtout des membres de leur famille et, dans de plus faibles proportions, des voisins et/ou des amis.

Les proches jouent un rôle d'accompagnement à la fois complémentaire et subsidiaire

64% des aînés qui bénéficient d'une aide professionnelle reçoivent également de l'aide d'un proche.

40% des aînés qui ne bénéficient d'aucune aide professionnelle peuvent compter sur leurs proches pour les aider dans diverses tâches du quotidien.

Les proches sont un support essentiel du vieillissement

La proportion de personnes qui déclarent bénéficier de l'aide d'un proche augmente continuellement avec l'âge : tandis qu'elle concerne 25% des répondants de la tranche des 75-79 ans, elle dépasse les 80% dès l'âge de 90 ans.

Des aînés à la fois aidés et aidants



46%



des aînés reçoivent une aide pour leurs tâches quotidiennes de la part de leurs familles, amis, voisins (courses, entretien du logement, transports, sorties...).

65%



des aînés apportent une aide à certains membres de leur entourage pour leurs tâches quotidiennes.

Bien plus qu'une charge, les aînés sont une ressource pour la société

Si 46% des aînés déclarent recevoir de l'aide de leurs proches, ils sont 65% à apporter de l'aide à un ou plusieurs de leurs proches et, en particulier, à leurs enfants, leur conjoint, ainsi qu'à leurs petits-enfants.

Ce n'est qu'à partir de l'âge de 90 ans que cette proportion d'aînés aidants devient moins importante.

Notons toutefois que l'enquête n'interrogeait pas les participants sur le nombre d'heures d'aide effectuées ou reçues.

La relation d'aide n'est pas univoque

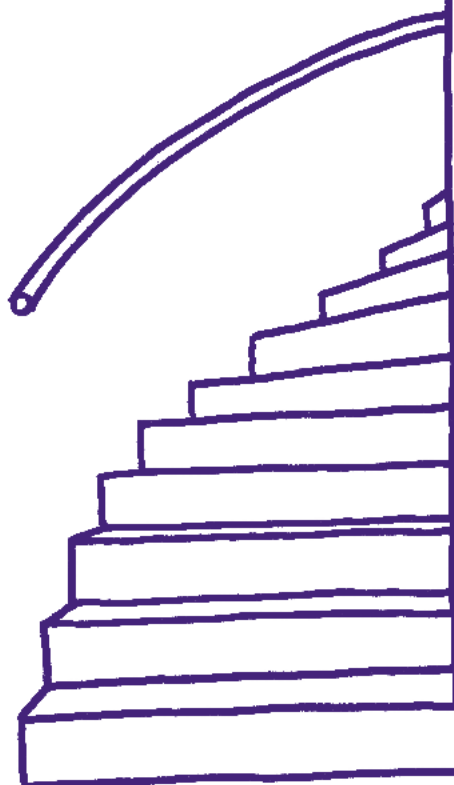
Bénéficier de l'aide d'un proche ne signifie pas que l'on n'apporte pas son aide à son tour à ce même ou à un autre proche : c'est le cas pour un quart des répondants qui cumulent ce double rôle d'aidé et d'aidant.

7 HABITAT ADAPTÉ

Un nombre croissant de personnes âgées souhaitent vivre chez elles le plus longtemps possible: une attente qui s'accompagne d'enjeux importants, notamment en matière d'habitat. Où habitent les aînés? Leur logement est-il adapté à leurs besoins actuels et futurs? Les réponses à ces questions doivent permettre à la Commune de mieux penser les modalités de l'habitat de demain.

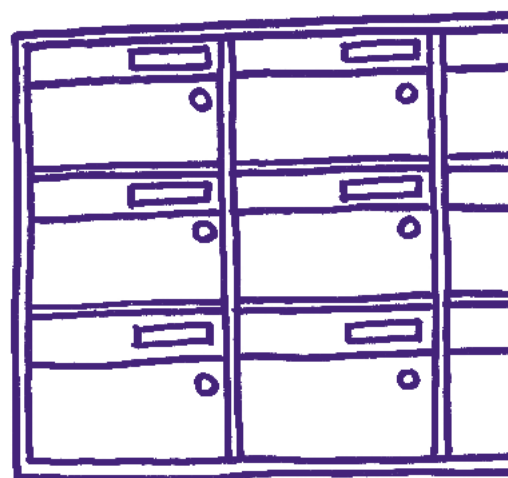
Des logements jugés adaptés, mais pour combien de temps ?

L'ADAPTATION DES LOGEMENTS AUX BESOINS DES AÎNÉS



5%

de personnes considèrent leur logement inadapté à leurs besoins **aujourd'hui**.



24%

de personnes estiment que leur logement pourrait **à l'avenir** ne plus être adapté à leurs besoins.

Seuls **5%** des répondants estiment que leur logement n'est, aujourd'hui déjà, pas adapté à leurs besoins.

En revanche, s'ils se projettent dans l'avenir, avec l'avancée en âge, ils sont **24%** à estimer que leur logement pourrait ne plus convenir à leurs besoins. Et, proportionnellement, cette crainte est plus élevée chez les personnes qui vivent dans une villa que chez celles qui vivent en appartement.

La présence d'escaliers, dans un immeuble ou dans une maison, est l'obstacle le plus fréquemment évoqué. Viennent ensuite la présence de sanitaires inadaptés, notamment lorsqu'ils ne sont équipés que d'une baignoire, le manque de proximité ou d'accessibilité aux services et commerces importants, ainsi que la trop grande surface du logement, avec les éventuelles difficultés d'entretien qui en découlent.

Construire des immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) pour un maintien à domicile durable

**“ CE QUI MANQUE,
CE SONT DES APPARTEMENTS
POUR AÎNÉS,
ET PAS TROP CHERS. ”**

Parmi les répondants estimant que leur logement actuel pourrait ne plus répondre à leurs besoins à l'avenir, nombre d'entre eux estiment qu'emménager dans un immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) serait la solution la plus appropriée.

Plusieurs aînés expriment le souhait que de telles solutions soient développées sur le territoire de la commune.

CONCLUSION

Le niveau de participation à cette enquête ainsi qu'à la séance publique de présentation des résultats témoignent d'une réelle volonté des aînés d'exprimer leurs besoins et d'être pleinement intégrés aux politiques communales.

De manière générale, les résultats de l'enquête montrent qu'une majorité des répondants sont satisfaits de leur situation et n'ont pas de difficultés majeures dans les différents domaines étudiés. Pour autant, même minoritaires, les difficultés et insatisfactions exprimées sont autant d'opportunités de réflexions quant aux actions envisageables à l'avenir. Ces résultats plus contrastés sont d'autant plus importants que parmi les non-répondants se cache peut-être une proportion plus grande d'aînés fragilisés ou isolés.

Au vu de la diversité des domaines étudiés, il convient de souligner qu'une politique en faveur des aînés efficace ne pourra être que transversale. Les besoins des aînés dépassent le seul champ de l'action sociale : ils concernent aussi l'aménagement du territoire, les espaces publics, ou encore la mobilité. Parfois, force est de constater que les besoins des aînés dépassent même le seul échelon communal : le rôle de la Commune est alors d'agir par subsidiarité, de concert avec les autres acteurs impliqués.

Enfin, au vu de l'évolution démographique en cours et donc de l'accroissement futur du nombre d'habitants de plus de 75 ans, cet effort de veille et d'attention portée aux aînés devra s'inscrire dans la durée.

REMERCIEMENTS

La commune de Plan-les-Ouates remercie chaleureusement les aînés ayant participé à l'enquête pour leur intérêt et le temps consacré. Elle leur exprime également toute sa reconnaissance pour leur apport citoyen à la vie communale.

IMPRESSUM

Auteur : *Serdaly&Ankers snc*

Editeur : *Commune de Plan-les-Ouates, octobre 2022*

Graphisme : *alveo.design*

Pour citer ce document : *Serdaly&Ankers snc (2022).*

Bien vieillir à Plan-les-Ouates: le regard des aînés de la Commune.

Plan-les-Ouates: Commune de Plan-les-Ouates.



Commune de
Plan-les-Ouates



Commune de Plan-les-Ouates
Service de l'action sociale et de la jeunesse
022 884 69 60 / social@plan-les-ouates-ch